



Allocation familiales partage perçus par Mr sans mon accord

Par **Elodie Navarro**, le 11/12/2018 à 16:23

Bonjour

Je suis séparée depuis 2015, divorcée depuis octobre 2016. Concernant la garde des enfants, au début ils étaient en alternance un week-end sur deux chez leur papa. Depuis mai 2016 Mr ne prend plus ses enfants et donne plus de nouvelles, j'ai réussi à avoir l'autorité exclusive. Mon soucis c'est que Mr perçois une partie des allocations familiales alors qu'il n'a pas eu ses enfants depuis mai 2016. Et sur mon compte CAF les enfants sont déclarés sur mon dossier. Je viens de faire un courrier à la CAF pour leur expliquer, puis-je demander d'avoir la part que Mr a perçus ou pas? Car je ne comprend pas pourquoi il les perçois surtout que sur mes impôts ils sont déclarés sur les miens mais pas en garde alternée.